

République Française



Ville de Draguignan

N°2018-095

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	34

ORGANISATION DU DRACÉNIE MOTORS SHOW

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 04 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le quatre juin à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANÇIN, BRIGITTE DUBOIS, ALAIN HAINAUT, CHRISTINE NICCOLETTI, FRANÇOIS GIBAUD, STÉPHAN CÉRET, JEAN-YVES FORT, GREGORY LOEW, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, MARC GUILLAUME, FRANÇOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ÉRIC FERRIER, FRÉDÉRIC MARCEL, JENNIFER PAILLAUX, HUGUES BONNET, MATHILDE KOUJI DECOURT, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, JEAN-JACQUES LION, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI

PROCURATIONS :

FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, SOPHIE DUFOUR à CHRISTINE NICCOLETTI, DANIELLE ADOUX COPIN à FRÉDÉRIC MARCEL, RICHARD TYLINSKI à SYLVIANE NERVI SITA, OLIVIER AUDIBERT TROIN à JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL à JEAN-JACQUES LION

ABSENTS :

MARIE-PAULE DAHOT, AUDREY GIUNCHIGLIA, ALAIN MACKE, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

Secrétaire de Séance : MATHILDE KOUJI DECOURT

Publié le : 15 JUIN 2018

RAPPORTEUR : CHRISTINE NICCOLETTI

La Commune organise chaque année le Salon de l'Auto.

En concertation avec les acteurs économiques de ce secteur et afin de redynamiser cette manifestation, le Salon de l'Auto devient le Dracénie Motors Show.

Cet évènement se déroulera du 8 au 10 juin 2018 sur le parking des Allées Azémar à Draguignan.

Cette année, 13 concessionnaires seront regroupés pour proposer au public un panel de plus de 20 marques automobiles sur une surface de 4 000 m² d'exposition.

Afin d'assurer le financement de cette nouvelle édition, il est proposé au Conseil Municipal de fixer le tarif d'exposition à 5,36 € par mètre carré et à 396 € par tente louée. Ce tarif permettra de couvrir les dépenses engagées sans générer de bénéfices.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, pour l'édition 2018 du Dracénie Motors Show :

- fixer le tarif d'exposition à 5,36 € par mètre carré et à 396 € par tente louée ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la présente délibération.

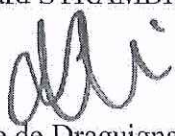
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

- fixe le tarif d'exposition à 5,36 € par mètre carré et à 396 € par tente louée ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Fait à Draguignan, le 04 juin 2018.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO


Maire de Draguignan